REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE SORNAC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21192611800095

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE D USSEL

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE SORNAC (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 26 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 30 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A4 - Etat des provisions Sans Objet A5 - Etalement des provisions Sans Objet A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement 33 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 34 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	38

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE COMMUNE DE SORNAC		CA
	BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE SORNAC	2022

I – INFORMATIONS GENERALES I INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	769
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	177
HAUTE CORREZE COMMUNAUTE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales
1	Dépenses réelles de		-
	fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de		
	fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles		
	de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en		
	capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes		
	réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de		
L	fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE	A 1	

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A	924 514,15	g 1 078 408,21
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В	352 992,75	н 368 640,86
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si déficit)	0,00	203 024,46 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	82 630,63	J 0,00 (si excédent)
		=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 360 137,53	= G+H+I+J 1 650 073,53
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к 0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	74 453,00	L 0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	74 453,00	= K+L 0,00
DECULTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	924 514,15	= G+I+K 1 281 432,67
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	510 076,38	= H+J+L 368 640,86
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 434 590,53	= G+H+I+J+K+L 1 650 073,53

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	. Libellé D	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 74 453,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 927,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	69 526,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)		
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	470 251,46	423 851,97	0,00	0,00	46 399,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	446 342,26	403 849,27	0,00	0,00	42 492,99
014	Atténuations de produits	4 658,00	4 658,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	85 642,13	82 891,21	0,00	0,00	2 750,92
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	1 006 893,85	915 250,45	0,00	0,00	91 643,40
66	Charges financières	6 143,00	6 142,20	0,00	0,00	0,80
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	2 121,50	0,00	0,00	378,50
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	877,88				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 016 414,73	923 514,15	0,00	0,00	92 900,58
023	Virement à la section d'investissement (2)	252 534,77				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	18 700,00	1 000,00			17 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		271 234,77	1 000,00			270 234,77
	TOTAL	1 287 649,50	924 514,15	0,00	0,00	363 135,35
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	oyés (ou restant à	employer)	
·		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	5 270,00	5 270,70	0,00	0,00	-0,70
70	Produits services, domaine et ventes div	64 421,00	44 507,91	0,00	0,00	19 913,09
73	Impôts et taxes	515 890,07	519 060,50	0,00	0,00	-3 170,43
74	Dotations et participations	375 437,26	379 369,72	0,00	0,00	-3 932,46
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	103 098,36	0,00	0,00	-13 098,36
Т	otal des recettes de gestion courante	1 051 018,33	1 051 307,19	0,00	0,00	-288,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 786,77	4 108,27	0,00	0,00	-321,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	15 000,00	15 000,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 069 805,10	1 070 415,46	0,00	0,00	-610,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	14 819,94	7 992,75			6 827,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	14 819,94	7 992,75			6 827,19
	TOTAL	1 084 625,04	1 078 408,21	0,00	0,00	6 216,83
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 203 024,46				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 000,00	4 710,39	4 927,00	1 362,61
204	Subventions d'équipement versées	11 451,82	11 451,82	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	143 430,13	42 226,71	69 526,00	31 677,42
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	366 044,24	205 946,16	0,00	160 098,08
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	531 926,19	264 335,08	74 453,00	193 138,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	81 000,00	80 664,92	0,00	335,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 007,71			
	Total des dépenses financières	83 007,71	80 664,92	0,00	2 342,79
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	614 933,90	345 000,00	74 453,00	195 480,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	14 819,94	7 992,75		6 827,19
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		14 819,94	7 992,75		6 827,19
TOTAL		629 753,84	352 992,75	74 453,00	202 308,09
	Pour information	(2) 82 630,63			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	317 797,21	247 205,42	0,00	70 591,79
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	317 797,21	247 205,42	0,00	70 591,79
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	47 406,44	43 189,39	0,00	4 217,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	75 446,05	75 446,05	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 800,00	0,00	-1 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00		0,00	
	Total des recettes financières	123 352,49	120 435,44	0,00	2 917,05
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	441 149,70	367 640,86	0,00	73 508,84
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	252 534,77			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	18 700,00	1 000,00		17 700,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	271 234,77	1 000,00		270 234,77
	TOTAL	712 384,47	368 640,86	0,00	343 743,61

Chap.	Libellé		S ouverts 1+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
R 001	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	423 851,97		423 851,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	403 849,27		403 849,27
014	Atténuations de produits	4 658,00		4 658,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	82 891,21		82 891,21
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	6 142,20 2 121,50 0,00	0,00 0,00 1 000,00 0,00	6 142,20 2 121,50 1 000,00 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	923 514,15	1 000,00	924 514,15
D (Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	80 664,92 0,00	0,00	80 664,92 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29 39	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) Total des opérations pour compte de tiers (7)	(9)	4 710,39 11 451,82 42 226,71 0,00 205 946,16 0,00 0,00	0,00 0,00 7 992,75 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	4 710,39 11 451,82 50 219,46 0,00 205 946,16 0,00 0,00 0,00 0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		345 000,00	7 992,75	352 992,75
D 0	Pour information 101 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				82 630,63

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 270,70		5 270,70
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	44 507,91		44 507,91
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		7 992,75	7 992,75
73	Impôts et taxes	519 060,50		519 060,50
74	Dotations et participations	379 369,72		379 369,72
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	103 098,36 0,00 4 108,27 15 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	103 098,36 0,00 4 108,27 15 000,00 <i>0,00</i>
Recettes de fonctionnement – Total		1 070 415,46	7 992,75	1 078 408,21
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				203 024,46

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	43 189,39 75 446,05	0,00	43 189,39 75 446,05
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	247 205,42	0,00 <i>0,00</i>	247 205,42 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	1 800,00 (8) 0,00	0,00	1 800,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 000,00
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	367 640,86	1 000,00	368 640,86
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo	à employer)		
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	470 251,46	423 851,97	0,00	0,00	46 399,49
60611	Eau et assainissement	10 132,75	10 132,75	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	58 000,00	44 976,19	0,00	0,00	13 023,81
60621	Combustibles	45 000,00	42 539,89	0,00	0,00	2 460,11
60622	Carburants	7 500,00	7 625,47	0,00	0,00	-125,47
60623	Alimentation	22 500,00	26 684,25	0,00	0,00	-4 184,25
60624	Produits de traitement	2 000,00	441,43	0,00	0,00	1 558,57
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	879,72	0,00	0,00	2 620,28
60631 60632	Fournitures d'entretien Fournitures de petit équipement	11 000,00 22 000,00	8 881,92 25 243,12	0,00 0,00	0,00 0,00	2 118,08 -3 243,12
60633	Fournitures de petit equipement	10 000,00	1 732,68	0,00	0,00	8 267,32
60636	Vêtements de travail	2 200,00	509,71	0,00	0,00	1 690,29
6064	Fournitures administratives	6 000,00	3 550,90	0,00	0,00	2 449,10
6065	Livres, disques, (médiathèque)	1 431,00	1 460,42	0,00	0,00	-29,42
6067	Fournitures scolaires	4 500,00	4 494,62	0,00	0,00	5,38
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 390,97	0,00	0,00	-1 390,97
6078	Autres marchandises	250,00	223,76	0,00	0,00	26,24
611	Contrats de prestations de services	212,40	8,40	0,00	0,00	204,00
6132	Locations immobilières	1 199,00	1 199,00	0,00	0,00	0,00
6135 614	Locations mobilières Charges locatives et de copropriété	9 700,00 3 196,42	4 038,88 9 171,98	0,00 0,00	0,00 0,00	5 661,12 -5 975,56
61521	Entretien terrains	15 000,00	10 745,00	0,00	0,00	-5 975,56 4 255,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	43 000,00	8 489,34	0,00	0,00	34 510,66
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	19 525,49	0,00	0,00	-19 525,49
615231	Entretien, réparations voiries	28 500,00	28 258,96	0,00	0,00	241,04
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	3 891,96	0,00	0,00	108,04
61524	Entretien bois et forêts	0,00	96,00	0,00	0,00	-96,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	12 778,88	0,00	0,00	2 221,12
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	5 491,74	0,00	0,00	-2 991,74
6156	Maintenance	16 500,00	19 456,23	0,00	0,00	-2 956,23
6161	Multirisques	22 800,00	22 070,70	0,00	0,00	729,30
617 6182	Etudes et recherches	11 000,00 470,00	1 632,00 208,43	0,00 0,00	0,00 0,00	9 368,00 261,57
6184	Documentation générale et technique Versements à des organismes de formation	2 400,00	2 565,00	0,00	0,00	-165,00
6188	Autres frais divers	900,00	1 493,50	0,00	0,00	-593,50
6226	Honoraires	11 000,00	4 488,00	0,00	0,00	6 512,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	720,00	0,00	0,00	1 280,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	663,09	0,00	0,00	336,91
6232	Fêtes et cérémonies	17 000,00	26 468,85	0,00	0,00	-9 468,85
6236	Catalogues et imprimés	0,00	134,88	0,00	0,00	-134,88
6237	Publications	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6238	Divers	600,00	1 525,95	0,00	0,00	-925,95
6247	Transports collectifs Missions	2 500,00	3 097,96	0,00	0,00	-597,96
6256 6257	Réceptions	800,00 3 000,00	1 080,89 5 967,16	0,00 0,00	0,00 0,00	-280,89 -2 967,16
6261	Frais d'affranchissement	3 400,00	2 814,30	0,00	0,00	-2 967,16 585,70
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	10 341,14	0,00	0,00	-1 841,14
627	Services bancaires et assimilés	150,00	42,72	0,00	0,00	107,28
6281	Concours divers (cotisations)	1 290,00	1 292,66	0,00	0,00	-2,66
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	10,69	0,00	0,00	-10,69
6288	Autres services extérieurs	15 493,89	15 997,39	0,00	0,00	-503,50
63512	Taxes foncières	17 300,00	16 953,00	0,00	0,00	347,00
63513	Autres impôts locaux	370,00	364,00	0,00	0,00	6,00
6358	Autres droits	856,00	0,00	0,00	0,00	856,00
012 6319	Charges de personnel, frais assimilés	446 342,26	403 849,27	00,0	00,0	42 492,99
6218 6332	Autre personnel extérieur Cotisations versées au F.N.A.L.	9 511,76	1 280,04 236,00	0,00 0,00	0,00 0,00	8 231,72
6336	Cotisations versees au F.N.A.L. Cotisations CNFPT et CDGFPT	250,00 5 800,00	236,00 5 493,40	0,00	0,00	14,00 306,60
6411	Personnel titulaire	253 067,98	235 490,25	0,00	0,00	17 577,73
6413	Personnel non titulaire	48 250,00	40 295,96	0,00	0,00	7 954,04
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	49 700,00	46 881,00	0,00	0,00	2 819,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	56 300,00	54 519,34	0,00	0,00	1 780,66
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	1 624,00	0,00	0,00	376,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 017,92	14 017,92	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 094,00	972,00	0,00	0,00	122,00
64731	Allocations chômage versées directement	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 450,60	2 463,84	0,00	0,00	-13,24

Chap/	Libellé (1)	مائلة	Crédits emplo	yés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	412,52	0,00	0,00	987,48
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	163,00	0,00	0,00	-163,00
014	Atténuations de produits	4 658,00	4 658,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 658,00	4 658,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	85 642,13	82 891,21	0,00	0,00	2 750,92
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	144,00	144,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	37 160,00	37 871,63	0,00	0,00	-711,63
6532	Frais de mission	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6533	Cotisations de retraite	1 570,00 800,00	1 598,00	0,00	0,00	-28,00
6535	Formation	300,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	95,00	0,00	0,00	205,00
6541 6553	Créances admises en non-valeur Service d'incendie	23 735,86	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65548	Autres contributions	2 825,48	23 735,86 2 825,48	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6558	Autres contributions Autres contributions obligatoires	70,00	2 825,48 68,84	0,00	0,00	1,16
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	477,51	477,51	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	3 200,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 950,28	1 950,28	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	10 109,00	10 109,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 900,00	815,61	0,00	0,00	1 084,39
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 006 893,85	915 250,45	0,00	0,00	91 643,40
	= (011+012+014+65+656)					
66	Charges financières (b)	6 143,00	6 142,20	0,00	0,00	0,80
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 143,00	6 142,20	0,00	0,00	0,80
67	Charges exceptionnelles (c)	2 500,00	2 121,50	0,00	0,00	378,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	1 121,50	0,00	0,00	378,50
6748	Autres subventions exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	877,88	,,,,	-,-		-,-
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 016 414,73	923 514,15	0,00	0,00	92 900,58
023	= a+b+c+d+e Virement à la section d'investissement	252 534,77	0,00			252 534,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)	18 700,00	1 000,00			17 700,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	18 700,00	1 000,00			17 700,00
	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA					
1011	SECTION D'INVESTISSEMENT	271 234,77	1 000,00			270 234,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	271 234,77	1 000,00			270 234,77
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 287 649,50	924 514,15	0,00	0,00	363 135,35
(= 1	otal des opérations réelles et d'ordre)					
D 002	Pour information <u>Déficit de fonctionnement reporté de N-1</u>	0,00				

Détail du	calcul des	ICNF au c	omnte	66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

 $[\]hbox{(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires}.$

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0	Crédits empl	à employer)		
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	5 270,00	5 270,70	0,00	0,00	-0,70
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 270,00	5 270,70	0,00	0,00	-0,70
70	Produits services, domaine et ventes div	64 421,00	44 507,91	0,00	0,00	19 913,09
70311	Concessions cimetières (produit net)	643,00	1 310,25	0,00	0,00	-667,25
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
70632	Redevances services à caractère loisir	4 580,00	6 664,95	0,00	0,00	-2 084,95
7067	Redev. services périscolaires et enseign	18 000,00	19 494,93	0,00	0,00	-1 494,93
70688	Autres prestations de services	14 508,00	14 508,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A., régies	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 950,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 340,00	2 475,18	0,00	0,00	-135,18
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	54,60	0,00	0,00	45,40
73	Impôts et taxes	515 890,07	519 060,50	0,00	0,00	-3 170,43
73111	Impôts directs locaux	233 631,00	232 641,00	0,00	0,00	990,00
73211	Attribution de compensation	9 911,20	14 062,63	0,00	0,00	-4 151,43
7338	Autres taxes	0,00	9,00	0,00	0,00	-9,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	237 436,00	237 436,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	34 911,87	34 911,87	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	375 437,26	379 369,72	0,00	0,00	-3 932,46
7411	Dotation forfaitaire	195 171,00	195 171,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	113 323,00	113 323,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	9 354,00	9 354,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 031,00	3 133,00	0,00	0,00	-102,00
744 74718	FCTVA	10 180,26	14 957,10	0,00	0,00	-4 776,84
74716	Autres participations Etat Participat° Communes du GFP	5 515,00 28 118,00	6 208,62 26 464,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-693,62 1 654,00
74741	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	9 492,00	9 492,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	14,00	0,00	0,00	-14,00
7484	Dotation de recensement	1 253,00	1 253,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	103 098,36	0,00	0,00	-13 098,36
752	Revenus des immeubles	77 000,00	91 374,49	0,00	0,00	-14 374,49
7588	Autres produits div. de gestion courante	13 000,00	11 723,87	0,00	0,00	1 276,13
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	1 051 018.33	1 051 307,19	0,00	0,00	-288,86
IOIAL	(a) = 70+73+74+75+013	1 031 010,33	1 031 307,13	0,00	0,00	-200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 786,77	4 108.27	0,00	0,00	-321,50
7711	Dédits et pénalités perçus	1 535,77	1 535,77	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 251,00	2 572,50	0,00	0,00	-321,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 069 805,10	1 070 415,46	0,00	0,00	-610,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	14 819,94	7 992,75			6 827,19
722	Immobilisations corporelles	14 819,94	7 992,75			6 827,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	14 819,94	7 992,75			6 827,19
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	1 084 625,04	1 078 408,21	0,00	0,00	6 216,83
	Pour information	203 024,46				
R 002 Ex	cédent de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	11 000,00	4 710,39	4 927,00	1 362,61
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	510,39	0,00	-510,39
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00	4 200,00	4 927,00	-3 127,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	11 451,82	11 451,82	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	7 046,82	11 451,82	0,00	-4 405,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 405,00	0,00	0,00	4 405,00
21 2112	Immobilisations corporelles (sauf opérations) Terrains de voirie	143 430,13 6 848,00	42 226,71 0,00	69 526,00	31 677,42 6 848,00
21312	Bâtiments scolaires	13 370,00	0,00	0,00	13 370,00
21312	Autres bâtiments publics	15 782,00	0,00	0,00	15 782,00
2132	Immeubles de rapport	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00
2135	Installations générales, agencements	28 175,37	15 916,18	0,00	12 259,19
2138	Autres constructions	7 000,00	7 804,80	0,00	-804,80
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	24 931,00	-24 931,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 253,28	2 787,50	0,00	-534,22
2158	Autres installat°, matériel et outillage	6 869,48	7 942,71	0,00	-1 073,23
2161	Oeuvres et objets d'art	35 120,00	2 016,00	0,00	33 104,00
2183	Matériel de bureau et informatique	612,00	3 663,42	0,00	-3 051,42
2184	Mobilier	0,00	274,95	0,00	-274,95
2188	Autres immobilisations corporelles	19 000,00	1 821,15	44 595,00	-27 416,15
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	366 044,24	205 946,16	0,00	160 098,08
2313	Constructions	197 738,72	180 926,54	0,00	16 812,18
2315	Installat°, matériel et outillage techni	168 305,52	25 019,62	0,00	143 285,90
	Total des dépenses d'équipement	531 926,19	264 335,08	74 453,00	193 138,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	81 000,00	80 664,92	0,00	335,08
1641	Emprunts en euros	80 000,00	79 999,98	0,00	0,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	664,94	0,00	335,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 007,71			
	Total des dépenses financières	83 007,71	80 664,92	0,00	2 342,79
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	00,0	00,00	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	614 933,90	345 000,00	74 453,00	195 480,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 819,94	7 992,75		6 827,19
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	14 819,94	7 992,75		6 827,19
2151	Réseaux de voirie	14 819,94	7 992,75		6 827,19
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	14 819,94	7 992,75		6 827,19
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	629 753,84	352 992,75	74 453,00	202 308,09
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	82 630,63			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	317 797,21	247 205,42	0,00	70 591,79
1322	Subv. non transf. Régions	1 287,00	675,00	0,00	612,00
1323	Subv. non transf. Départements	118 470,96	28 543,86	0,00	89 927,10
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	13 000,00	6 500,00	0,00	6 500,00
1328 1341	Autres subventions d'équip. non transf. D.E.T.R. non transférable	1 680,00 152 614,55	0,00 211 486,56	0,00 0,00	1 680,00 -58 872,01
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	30 744,70	0,00	0,00	30 744,70
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	317 797,21	247 205,42	0,00	70 591,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	122 852,49	118 635,44	0,00	4 217,05
10222	FCTVA	47 406,44	43 189,39	0,00	4 217,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	75 446,05	75 446,05	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 800,00	0,00	-1 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00		0,00	
	Total des recettes financières	123 352,49	120 435,44	0,00	2 917,05
To	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DES RECETTES REELLES	441 149,70	367 640,86	0,00	73 508,84
021	Virement de la sect° de fonctionnement	252 534,77			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	18 700,00	1 000,00		17 700,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	18 700,00	0,00		18 700,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	1 000,00		-1 000,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	271 234,77	1 000,00		270 234,77
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	271 234,77	1 000,00		270 234,77
ТО	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	712 384,47	368 640,86	0,00	343 743,61
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e	t dettes à l'e	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					813 333,31									
1641 Emprunts en euros (total)					813 333,31									
00000228009 463355E 5499867	C.A.C.F. Caisse d'Epargne du Limousin Caisse d'Epargne du Limousin		2017-01-01 2021-11-03 2019-12-27	01/11/2017 25/02/2022 25/03/2020	213 333,31 400 000,00 200 000,00	F F	Sans	3,950 0,530 0,520	3,950 0,530 0,520		A T T	C X trimestriel constant X Trimestriel constant	z z z	A-1 A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					813 333,31										

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2			

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

							s et dettes au 31/12					
l							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		560 000,03					79 999,98	6 142,20	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		560 000,03					79 999,98	6 142,20	0,00	0,00
00000228009 463355E 5499867	N N N	0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	53 333,35 366 666,68 140 000,00	1,00 10,00 7,00	F F	Sans	3,950 0,530 0,520	26 666,66 33 333,32 20 000,00	3 160,00 2 189,20 793,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		560 000,03					79 999,98	6 142,20	0,00	0,00

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/\LIO I\L	1 / (1 (1 1 1 1 1 0 1 1											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	A2.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)													
Ind	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices								
Structure					euro									
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0								
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	560 000,03	0,00	0,00	0,00	0,00								
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0								
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	Nombre de produits	0	0	0	0	0								
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0								
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	Nombre de produits	0	0	0	0	0								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	Nombre de produits						0							
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00							
	Montant en euros						0,00							

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	7.20 5277.12 52 63 210 710 710 710 710 710 710 710 710 710 7													
	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture					
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						1 / 1 /										
		Effet de l'instrument de couverture														
	Instruments de couverture		é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)									
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Référence de l'emprunt couvert		Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération							
numero de contrat)	(5) (6)	Niveau de taux	Charges c/668	Produits C/768	de couverture	de couverture										
Taux fixe (total)						0,00	0,00									
Taux variable simple (total)						0,00	0,00									
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00									
Total						0,00	0,00									

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

			12.0 112	MIDOUROE												
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		ues du	Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	irée ielle en iées			Tau	ıx (2)			Non	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a u)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	é Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant IC dû au 31/12/N l'e	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à Dette en capital		Annuité payée au	Dont			
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital		
TOTAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(</u> ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	82 007,71	79 999,98
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		80 000,00	79 999,98
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	79 999,98
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	2 007,71	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 007,71	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	79 999,98	74 453,00	82 630,63	237 083,61

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

A (1)	1.11.117.743	Crédits de l'exercice	Br. II. di
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	319 141,21	III 44 189,39
Ressource	s propres externes de l'année (a)	47 406,44	43 189,39
10222	FCTVA	47 406,44	43 189,39
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	s propres internes de l'année (b) (2)	271 734,77	1 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	18 700,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	1 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	252 534,77	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	44 189,39	0,00	0,00	75 446,05	119 635,44

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	237 083,61
Ressources propres disponibles	IV	119 635,44
Solde	V = IV - II (3)	-117 448,17

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilisa pro d'amortia de l'emp	ation et ofil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		moyen c ur l'anné		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice	
	Année	Profil		chef de file		uu au 31/12/14	duelle	duelle seme	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua-	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					394 733,80	94 094,00					riel (5)						1 746,62	11 761,75	
CCAS DE SORNAC (EHPAD)	2006	С	CCAS Garanti à 20%	Caisse Dépôts et Consignations	394 733,80	94 094,00	7,00	А	R	Livret A	1,900	R	Livret A	1,650	A-1		1 746,62	11 761,75	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					139 850,00	99 908,08											1 447,47	3 482,62	
COPROD	2007	Р	COPROD op° Croix-Rocher garant 50%	C.D.C.	139 850,00	99 908,08	24,00	А	V	Livret A	1,650	V	Livret A	1,400	A-1		1 447,47	3 482,62	
TOTAL GENERAL					534 583,80	194 002,08											3 194,09	15 244,37	

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	18 438,46
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	86 142,18
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	104 580,64
Recettes réelles de fonctionnement	II	992 272,51

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	10.54
Tart add garantide a comprant addoraded an titre act oxordide on 70 (c)	.,,	1010 1

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		DOPERSONNE					
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
. ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A A A A	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,50	0,81	4,31	3,50	0,81	4,31
Adjoint administratif Agence postale Adjoint administratif principal 2ème classe Adjoint administratif territorial gîtes com°assoc° Rédacteur	С С С В	0,00 2,00 0,50 1.00	0,81 0,00 0,00 0,00	0,81 2,00 0,50 1.00	0,00 2,00 0,50 1.00	0,81 0,00 0,00 0,00	0,81 2,00 0,50 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	1,49	5,49	4,40	0,09	4,49
Adjoint tech territ (serv techniques) Adjoint tech territ principal 2ème classe (serv te Adjoint tech territorial (cantine) Adjoint tech territorial entretien Adjoint tech territorial entretien APC	00000	2,00 1,00 0,00 1,00 0,00	0,60 0,00 0,80 0,00 0,00	2,60 1,00 0,80 1,00 0,09	1,60 1,00 0,80 1,00 0.00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,09	1,60 1,00 0,80 1,00 0,09
FILIERE SOCIALE (d)	ő	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé princ de 2ème classe maternelle	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,50	2,30	10,80	8,90	0,90	9,80

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

OTT LINT BOT ENGOTHELE NO OTTEN (Guille)									
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT				
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)			
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00					
Adjoint administratif Agence postale Adjoint tech territorial entretien APC	C C	ADM TECH	340 340		A TEST A TEST	CDD CDD			
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00					
Adjoint tech territorial désinfection COVID	С	TECH	340	0,00	A TEST	CDD			
TOTAL GENERAL				0,00					

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social. MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1).

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .